



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des SAENES et des TEN de Limoges

CAPA
428

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	273	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	3
B. Nombre de votants	B =	176		Nombre de sièges à pourvoir P =	2
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	15		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	161		$G = \frac{D}{P} = \frac{161}{2} = 80,50$	

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	15	0				0
SNASUB-FSU - Engagé.es pour les personnels !	FSU	39	0				0
A&I UNSA	A et I-UNSA	107	1	1° - 53,50			2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
ALTHMAN Sandrine	A & I - UNSA	
GARRAUD Laurette	SNASUB - FSU	
BEYNET Valérie	Présidente	EXCUSEE
LUNAN Frédérique	Secrétaire	
FAURE Isabelle	Secrétaire suppléante	
FANGERS Frédéric	Assesseur	



ELECTIONS DU 1^{ER} DECEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2022

**Election des représentant(e)s du personnel
à la CAPA des SAENES et TEN**

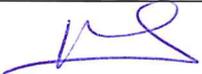
SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

**PROCLAMATION DES RESULTATS
& REPARTITION DES SIEGES**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote centralisateur, réuni le jeudi 8 décembre 2022 àheures, au rectorat de l'académie de Limoges, 13 rue François Chénieux, proclame les résultats suivants :

Bureau de vote :

Présidente	Madame BEYNET Valérie	EXCUSEE
Secrétaire	Madame LUNEAU Frédérique	
Secrétaire suppléante	Madame FAURE Isabelle	
Assesseur	Monsieur FAUGERAS Frédéric	

Délégué(e)s des listes :

FO	Monsieur MATHIOT Laurent Madame SARRANT Chrystèle	
FSU	Monsieur GIPOULOU David Madame GARREAUD Laetitia	
A & I UNSA	Monsieur STOEBNER Frédéric Madame ALTHMAN Sandrine	

DONNEES GENERALES

NOMBRE DES ELECTEURS INSCRITS :	273
NOMBRE DES VOTANTS :	176
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS :	15
NOMBRE DE SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES :	161

LISTES EN PRESENCE

	Nombre de voix	Nombre de sièges
FO	15	0
FSU	39	0
A & I UNSA	107	2

CALCUL DU NOMBRE DE SIEGES ATTRIBUES A CHAQUE LISTE EN PRESENCE

ETAPE 1 : Calcul du Quotient Electoral (QE) =

80.50

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

ETAPE 2 : Répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FO	0
FSU	0
A & I UNSA	1

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE =

1

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) – (A)** =

1

ETAPE 3 : Répartition selon la Plus Forte Moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
FO	15
FSU	39
A & I UNSA	53.50

La liste A & I UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2.

RESULTATS

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
FO	0
FSU	0
A & I UNSA	2

**REPRESENTANT(E)S DU PERSONNEL PROCLAME(E)S ELU(E)S
A LA CAPA DES SAENES ET TEN**

N°	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
1	Sandrine ALTHMAN	Carine THOMAS
2	Carine BRULATOUT	Eric LORTHOLARY

OBSERVATIONS

Fait à Limoges, le 08 décembre 2022

FO

FSU

A&I UNSA

